

Gilets jaunes : Bercy annonce six mesures d'aide pour les commerces

FASHION
NETWORK

Par Matthieu Guinebault, Anaïs Lerévérend

26 novembre 2018

Au sortir d'une réunion réunissant différentes instances représentatives du commerce, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a annoncé le 26 novembre une série de six mesures visant à accompagner les professionnels touchés dans leur trésorerie par la mobilisation des gilets jaunes.



Les réparations avaient commencé dès dimanche chez Dior, avenue des Champs-Élysées - AFP/François Guillot

« La première demande de l'ensemble des commerçants est la garantie de la liberté du commerce et de la circulation. Nous allons faire en sorte, avec le ministre de l'Intérieur, que cette liberté soit garantie sur le pays », prévient le locataire de Bercy. « Dans le même temps, des solutions très concrètes ont été décidées. Et notamment la mise en place de la cellule de continuité économique. »

Un organe de veille qui devra encadrer six mesures annoncées par Bruno Le Maire. La première est l'étalement des échéances sociales et fiscales, comme nous avait indiqué le souhaiter l'Alliance du Commerce. Une mesure qui sera décidée entreprise par entreprise, prévient Bercy.

La deuxième mesure sera, via le ministère du Travail, la mise en œuvre de façon anticipée de mesures de chômage partiel. Une procédure d'ordinaire longue et non-rétroactive. Caractéristiques qui pourraient disparaître à titre exceptionnel, même si le détail de la mesure est toujours attendu.

Bercy fait également appel aux assureurs, incités à accélérer les indemnisations des commerces ayant connu des pertes d'exploitation.

La quatrième mesure vise les banques, qui sont appelées par Bruno Le Maire à mettre en œuvre des facilités en cas de dépassement de découvert. Le ministre indique que Bercy accompagnera la démarche des différents acteurs après de leurs interlocuteurs sur ce point.

Enfin, les deux dernières mesures portent sur Bpifrance et en particulier sur le CICE, Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, qui se transformera dès janvier en baisse de charges. Baisse dont le commerce pourrait profiter de façon anticipée, tandis que les remboursements de prêts par la Banque Publique d'Investissement vont être aménagés pour ne pas fragiliser encore les trésoreries mise à l'épreuve depuis 10 jours.

« Le ministre a été à l'écoute, a confié à FashionNetwork.com Yohann Petiot, directeur général de l'Alliance du Commerce. Nous avons alerté sur le fait qu'il ne fallait surtout pas que cette situation se reproduise les semaines suivantes. Nous sommes satisfaits des mesures annoncées et nous demandons maintenant qu'elles soient mises en place le plus rapidement possible, afin que tout le monde puisse se remettre au travail dans cette période très stratégique pour les commerçants. »

Baisse de fréquentation et dégâts sur les Champs-Élysées

Ce second week-end s'est avéré moins mobilisateur chez les gilets jaunes, à en croire les chiffres du Conseil National des Centres Commerciaux, qui pointait une chute de fréquentation de 15 % samedi 24 novembre, contre 39 % le samedi 17 novembre. Si les blocages étaient moins nombreux, s'ajoute désormais le blocage psychologique, avec des clients renonçant à se rendre dans les zones de commerces par crainte de s'y trouver bloquer.

Ces mesures permettront-elles d'apaiser les inquiétudes de la profession et d'éteindre la polémique parisienne ? Ce lundi, les commerçants des Champs-Élysées comme la mairie de Paris pointaient du doigt le rôle de la préfecture de Paris, qui n'aurait pas anticipé les risques du déport de la manifestation sur la célèbre avenue et n'aurait pas prévenu ses occupants des mesures à prendre avant que les gilets jaunes ne s'y rassemblent.

Les dégâts après les violences intervenues samedi se chiffrent à plusieurs centaines de milliers d'euros, ont estimé les élus parisiens. Le Comité Champs-Élysées estime à 80 % la baisse de chiffre d'affaires des commerces du secteur au cours du week-end, ce à quoi s'ajoutent les dégradations qui ont eu lieu à la fois sur les terrasses et vitrines des commerces, 32 enseignes auraient été touchées, selon le décompte de LCI, mais aussi sur les chantiers en cours sur les Champs-Élysées. Des vols auraient également eu lieu, puisque, toujours selon LCI, une plainte aurait été déposée par la maison Christian Dior, qui a récemment ouvert une boutique au 52 de l'avenue, pour « un préjudice total de 1,5 million d'euros, dont 500 000 euros de bijoux volés ».

Par Matthieu Guinebault, Anaïs Lerévérend